

## Projet de note destinée à l'enquête publique sur la révision du PLU

Le contexte dans lequel la révision du Plan Local d'Urbanisme luzien est réalisée nourrit nos inquiétudes, alors que nombre de maires du secteur expriment ouvertement le souhait d'un allègement des contraintes découlant de la loi Climat et de la Loi Littoral, et que les espaces naturels de la commune sont soumis à une forte pression.

L'opération prévue à Ur Mendi (OAP en extension de l'enveloppe urbaine) nous poserait tout particulièrement problème, si elle devait impliquer un agrandissement de la surface bâtie ou agglomération (alors même que la crise de l'assainissement local n'est pas solutionnée) et si elle menaçait les cônes de vue, les bois classés et les coulées vertes que le PLU engageait à préserver.

Nous profitons de l'enquête publique en vue de la révision (dont nous doutons de la nécessité impérieuse) du PLU pour dire notre opposition à l'extension de l'agglomération et à toute forme d'artificialisation outrancière des sols, et nous formons le vœu que ladite enquête en cours soit respectée dans ses conclusions (lors de l'adoption du PLU, certaines revendications, eu égard à la protection de la biodiversité notamment, ne l'ont pas été : s'agissant par exemple de protéger les hirondelles présentes sur la commune) et qu'elle n'entérine pas des faits accomplis détestables comme ce fut le cas à d'autres occasions (le déclassement des terrains communaux en vue de leur vente à des promoteurs pour construire sur et au delà de l'îlot Foch n'a pas été empêché, malgré une enquête publique ayant conclu en mai 2021 à l'absence de « toute utilité publique » de ce projet, tandis que la vente d'une portion du boulevard Victor-Hugo était qualifié dans l'avis rédigé par le commissaire-enquêteur « d'ajustement » déjà validé par le conseil municipal, tandis que son trottoir était décrit comme étant *de facto* déjà « privatisé par la terrasse » d'un restaurant et « obstrué »).

Les signataires : pour la NUPES

LFI (Les Insoumis) – PS (section de Saint-Jean-de-Luz)